

Se concerter pour promouvoir l'eau comme boisson de choix : évaluation d'une initiative de la Table québécoise sur la saine alimentation



TOPO

NUMÉRO 20 – MARS 2023

DANS CE NUMÉRO

Une évaluation de l'expérience nationale de concertation entourant la promotion de la consommation d'eau non embouteillée au Québec de la Table québécoise sur la saine alimentation (TQSA).

ET DES RÉPONSES AUX QUESTIONS SUIVANTES :

- Qu'est-ce qui a favorisé ou freiné la mobilisation des membres de la TQSA à promouvoir la consommation d'eau non embouteillée?
- Peut-on tirer des leçons pour d'autres initiatives de concertation

La collection TOPO vise à éclairer les choix des intervenants et des décideurs impliqués dans la mise en place et la promotion de milieux de vie inclusifs, sains et sécuritaires. Chaque numéro, axé sur un thème, conjugue une analyse critique de données probantes pertinentes avec des observations ou des illustrations pouvant contribuer à l'application de ces connaissances dans le contexte québécois.

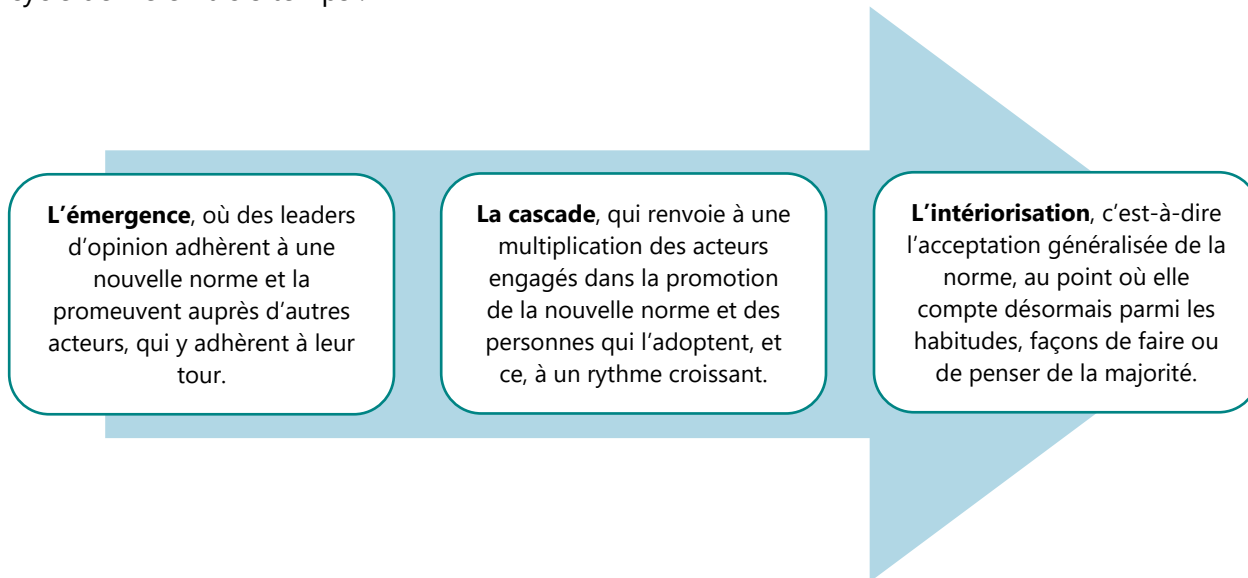
INTRODUCTION

En plus d'être essentielle au bon fonctionnement du corps, l'eau est la boisson de premier choix et fait partie intégrante d'une alimentation saine. En revanche, les boissons sucrées constituent la principale source de sucres ajoutés dans l'alimentation des Québécois (1). La consommation de boissons sucrées est associée au développement de la carie dentaire, au diabète de type II ainsi qu'au gain de poids (1,2). Face à ces risques, la promotion de l'eau apparaît comme une stratégie préventive pertinente. Elle figure au *Plan d'action pour réduire la consommation de boissons sucrées et promouvoir l'eau* (2) et contribue au déploiement de la *Politique gouvernementale de prévention en santé* (3).

Entre 2018 et 2021, la Table québécoise sur la saine alimentation (TQSA) a appuyé une concertation nationale ayant pour visée de soutenir l'adoption d'une norme sociale qui ferait de l'eau la boisson privilégiée des Québécois. L'INSPQ a été mandaté par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour réaliser une analyse du processus de concertation mis en place et documenter ses retombées. C'est la tâche à laquelle contribue le présent TOPO, en analysant des facteurs qui ont favorisé l'action concertée ou fait obstacle à son plein déploiement. Les constats présentés pourront être utiles à la planification de futures concertations dans le domaine des saines habitudes de vie.

Agir sur la norme sociale en faveur d'une saine alimentation

Tout comme l'environnement socioculturel se transforme avec le temps, les normes sociales en matière de saine alimentation sont changeantes. Elles reposent sur l'action d'un ensemble d'acteurs¹. Selon les écrits d'experts (4–7), l'évolution des normes sociales, en général, peut se concevoir selon un cycle de vie en trois temps :



Connaître les conditions dans lesquelles les normes sociales émergent et évoluent permet d'agir sur celles-ci en faveur d'objectifs liés au bien-être et à la santé (4,8). On sait, par exemple, que les interventions mises en œuvre pour promouvoir une nouvelle norme doivent être menées conjointement par différents acteurs et s'échelonner sur une longue période à un certain degré d'intensité et d'ampleur. Ces interventions doivent s'intégrer dans une stratégie basée sur une connaissance des conditions favorables ou défavorables à l'évolution de la nouvelle norme (p. ex. conditions médiatiques et environnementales) (4).

Un ensemble d'approches et de moyens peuvent influencer l'évolution d'une norme sociale, comme le recours aux médias et les interventions dans l'environnement bâti (p. ex. présence et entretien des fontaines d'eau dans les espaces publics). Parmi ces approches figure la concertation de plusieurs acteurs autour d'un enjeu normatif, dans ce cas-ci, la saine hydratation.

¹ Pour un approfondissement du concept de normes sociales, le lecteur peut consulter l'analyse des écrits scientifiques à ce sujet publiée par Baril et Paquette (2012) disponible ici : <https://www.inspq.qc.ca/publications/1486>. Brièvement, « les normes sociales sont des règles ou des modèles de conduite socialement partagés, fondés sur des valeurs communes et impliquant une pression en faveur de l'adoption d'une conduite donnée, sous peine de réprobation de la part de la société ou du groupe de référence ».

Qu'est-ce que la concertation?

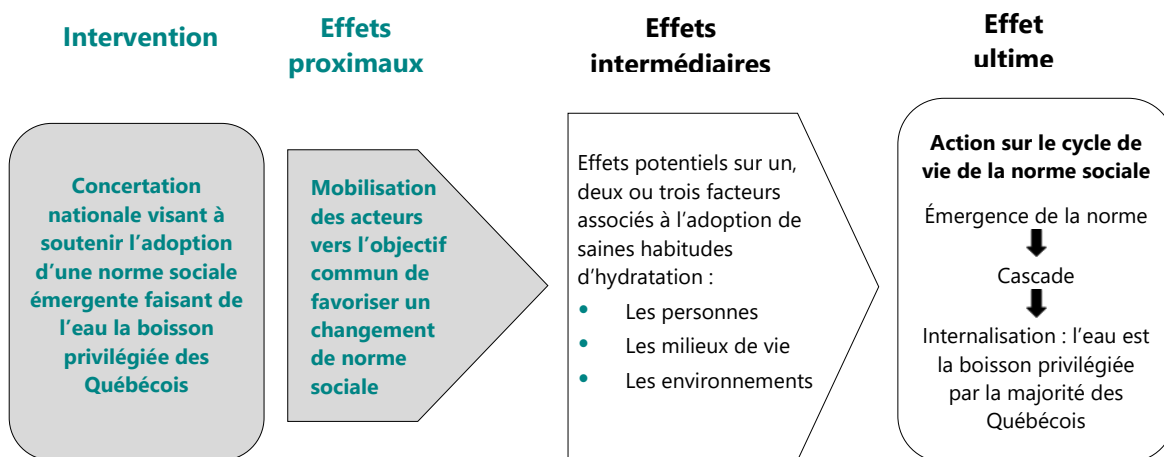
Dans les écrits consultés, les définitions de la concertation ont en commun deux éléments fondamentaux :

- La participation de plusieurs secteurs d'activités
- Une orientation vers l'action

Démarche orientée vers la construction collective de l'action (9–15), la concertation constitue une stratégie centrale à la mise en œuvre du Programme national de santé publique (PNSP) 2015-2025 (16). Dans le domaine de la saine alimentation, où plusieurs politiques se déploient à divers paliers de gouvernement, la concertation permet de se donner des visées communes, d'arrimer les actions, d'optimiser les ressources et de favoriser une réponse intégrée et cohérente aux besoins de la population.

En s'appuyant à la fois sur des écrits théoriques et des études empiriques en santé publique, on peut se représenter la suite logique des effets anticipés d'une concertation visant à soutenir l'adoption d'une norme sociale émergente en matière de saine hydratation (5,6,17–19) (figure 1). Selon ce modèle, une concertation ayant pour objectif ultime l'adoption d'une nouvelle norme sociale (**l'intervention**) agirait d'abord sur des **facteurs proximaux**, en l'occurrence, la mobilisation des parties prenantes à cette concertation. Lorsque les parties prenantes s'engagent dans différentes actions poursuivant le même objectif, la concertation peut se traduire par des effets sur le comportement des individus, dans les milieux de vie et les environnements physiques, politiques et économiques (**effets intermédiaires**). Ensemble, ces effets changent graduellement les normes sociales relatives à la consommation de boissons, jusqu'à faire de l'eau la boisson de premier choix dans la population (**effet ultime**).

Figure 1 Modèle logique de la concertation portant sur la promotion de l'eau²



² Ce modèle logique a été conçu aux fins de la présente évaluation, par ses auteurs.

En examinant les facteurs qui favorisent ou freinent la concertation, cette évaluation se centre sur les **deux composantes apparaissant en bleu** dans le modèle, à savoir l'intervention et ses effets proximaux en termes de mobilisation des acteurs concernés.

Le modèle logique permet de figurer, sous une forme hypothétique, la contribution possible de la concertation à l'adoption d'une norme sociale favorable au choix de l'eau comme boisson privilégiée par la population québécoise. Il ne permet pas, toutefois, de comprendre le contexte socioculturel et économique qui pourrait appuyer ce changement ou l'empêcher de se réaliser, ni comment la qualité de la concertation en elle-même peut en modifier l'issue.

Qu'est-ce que la TQSA?



Lieu de concertation interministérielle et intersectorielle, la TQSA rassemble plus d'une trentaine d'organisations gouvernementales et non gouvernementales de divers secteurs d'activité³. Elle encourage la formation de groupes de travail qui focalisent sur des thématiques d'intérêt, comme la saine alimentation pendant l'enfance ou l'accès universel à une offre alimentaire de qualité. La concertation pour promouvoir l'eau comme boisson de premier choix a été entreprise et coordonnée par un groupe de travail mandaté pour soutenir un changement de normes sociales liées à la saine alimentation.

En conjuguant leurs efforts, les organisations membres de la TQSA peuvent acquérir une puissance accrue pour agir en faveur de la saine alimentation. Ultimement, il est souhaité que les Québécois puissent se nourrir sainement, de façon durable et écoresponsable, et que par conséquent, cela devienne une norme établie au Québec.

Évaluation de la démarche de concertation

Méthodologie utilisée

Cette évaluation s'appuie à la fois sur les observations de deux des quatre auteurs, engagées à titre d'expertes-conseils dans le groupe de travail sur les normes sociales liées à la saine alimentation, et sur les propos recueillis auprès de membres de la TQSA par deux autres auteurs impliqués dans le projet à titre de stagiaires. Il comprend deux volets :

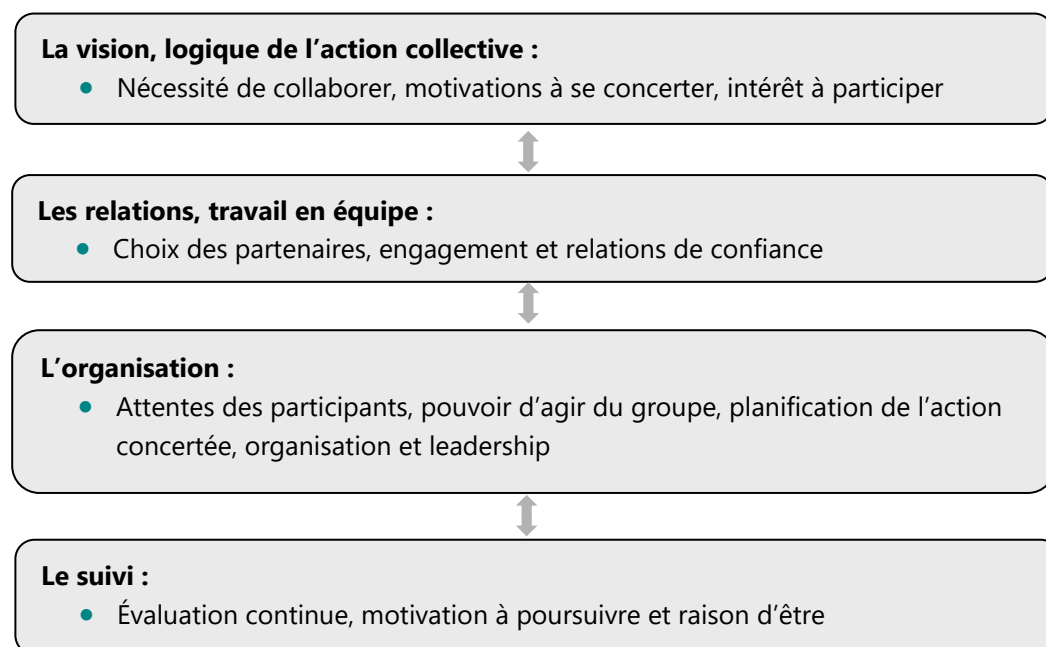
- Une présentation de la démarche de concertation s'appuyant sur des documents émanant du groupe de travail sur les normes sociales ayant amorcé la concertation (p. ex. comptes-rendus de réunion, fiches de suivi des travaux, présentations);
- Une exploration des facteurs qui ont pu favoriser ou faire obstacle à cette concertation.

³ La liste complète des membres est disponible à l'adresse suivante : <https://tqsa.ca/membres>

Tous les membres de la TQSA ont été invités à participer à une entrevue semi-dirigée visant à explorer les leviers et les freins à leur engagement dans l'action concertée. Au total, 10 membres ont accepté l'invitation et 11 entrevues ont été réalisées, incluant une entrevue de groupe avec l'équipe de gouvernance de la TQSA. Les entrevues ont eu lieu par visioconférence à l'automne 2021. Les participants étaient conviés à exprimer leur point de vue sur le processus général de concertation ayant cours à la TQSA et sur les processus plus spécifiques ayant cours dans ses divers groupes de travail. Compte tenu de l'objet de la présente évaluation, une attention particulière a été portée à l'expérience de concertation entourant la promotion de l'eau. Une procédure a été mise en place pour recueillir le consentement verbal à l'enregistrement et pour attester de l'engagement de l'équipe à préserver la confidentialité des participants.

La conception du guide d'entrevue et l'analyse qualitative se sont appuyées sur le cadre conceptuel de Fortier (20) (figure 2), lequel regroupe sous quatre dimensions les conditions d'une concertation réussie.

Figure 2 Cadre conceptuel de Fortier (2002)



À l'étape du traitement des données, les facteurs qui, du point de vue des acteurs concernés, étaient présentés comme facilitant ou faisant obstacle à l'action concertée, ont été classés selon les quatre dimensions proposées par ce modèle.

Objectifs, stratégies et outils de la démarche

Afin de planifier ses activités, le groupe de travail sur les normes sociales favorables à la saine alimentation a dressé l'inventaire de diverses actions portées par les membres de la TQSA, notamment en ce qui a trait à l'eau sous ses différentes facettes (p. ex. consommation, qualité, accessibilité).

Combiné à une analyse des actions en cours à l'échelle du Québec, l'exercice a permis de constater que la promotion de l'eau s'inscrivait dans un mouvement social déjà amorcé en faveur de la saine hydratation. De plus, la TQSA était identifiée comme un partenaire incontournable dans la mise en œuvre du Plan d'action pour réduire la consommation de boissons sucrées et promouvoir l'eau (2). Cette conjoncture était vue comme propice au succès d'une concertation axée sur cette thématique : sous l'angle de la théorie de l'évolution d'une norme sociale, il s'agissait de contribuer à l'émergence d'une norme sociale favorable à l'eau comme boisson de premier choix.

Considérant l'objectif de la concertation et le fait que plusieurs membres de la TQSA étaient déjà actifs dans le dossier de la saine hydratation, la concertation visait plus précisément les objectifs suivants :

- Renforcer la synergie entre les organisations membres de la TQSA dont les interventions contribuent à la promotion de l'eau et d'une saine hydratation;
- Mettre en valeur les initiatives portées par les organisations membres;
- Encourager la diffusion concertée de messages-clés qui font la promotion de la norme sociale de l'eau comme boisson privilégiée;
- Assurer le suivi et l'évaluation des initiatives impliquées dans la concertation.

Les travaux préliminaires ont été réalisés à partir de 2017 et la démarche a officiellement débuté en 2019. Tout au long de celle-ci, des activités de partage de connaissances ont été organisées entre les membres et avec la collaboration d'experts (p. ex. conférences, présentations). Celles-ci ont porté, entre autres, sur la qualité de l'eau au Québec et les théories sous-jacentes aux changements de normes sociales. En 2020, lors des Journées annuelles de santé publique (JASP), deux journées thématiques ont constitué des jalons importants dans la mise en place des conditions favorables au succès de la concertation, l'une portant sur l'eau comme boisson de premier choix⁴ et l'autre sur les normes sociales comme cible d'intervention⁵.

Par ailleurs, les stratégies suivantes ont donné une orientation à la démarche :

- Maintenir un plan de communication à portée nationale mobilisant au premier chef les organisations membres de la TQSA comme partie prenante et public cible;
- Miser sur la responsabilité sociale des organisations membres, en interpellant chacune à se mobiliser à titre de promoteur de l'eau comme boisson de premier choix;
- Créer des outils génériques que chaque organisation allait pouvoir adapter à sa clientèle cible et à son image de marque;

⁴ Programme disponible ici : <https://www.inspq.qc.ca/jasp/l-eau-comme-premier-choix-de-boisson-enjeux-de-qualite-d-accessibilite-et-de-communication>

⁵ Programme disponible ici : <https://www.inspq.qc.ca/jasp/agir-sur-les-normes-sociales-pour-favoriser-la-sante-et-le-bien-etre>

- Mettre à contribution les réseaux sociaux et le pouvoir de la « contagion sociale » en proposant des outils faciles à partager en ligne;
- Prioriser la thématique du bien-être et de la santé, avant d'autres volets d'intérêt comme les enjeux écologiques.

Les organisations membres de la TQSA ont été exposées aux différentes étapes de la démarche. La consultation ponctuelle des organisations visait à construire au fil des interactions la capacité collective d'agir. Elle a guidé la mise au point de la gamme d'outils promotionnels conçue pour stimuler l'action concertée.



Capture d'écran tirée d'une vidéo promotionnelle

Source : <https://tqsa.ca/article/promotion-de-leau>

Au printemps et à l'été 2020, les membres ont été encouragés à se joindre à l'action concertée par la diffusion des outils de promotion de l'eau dans leurs réseaux respectifs et/ou par la poursuite d'autres actions ayant trait à l'eau. Un calendrier des occasions de diffusion prévisibles a été proposé (p. ex. le Mois de l'eau). Certains outils étaient destinés à être diffusés tels quels, tandis d'autres étaient conçus pour épauler les organisations désirant s'engager dans la promotion de l'eau⁶ :

- Des outils à diffuser (public cible : promoteurs de la consommation d'eau et par voie de rayonnement, grand public adulte)
 - Vidéo d'animation YouTube
 - Images pour carrousel Facebook
 - GIF animé pour médias sociaux
 - Feuillet numérique : De l'eau, c'est clair que c'est bon
 - Affiche 11x17 : 10 trucs pour développer l'habitude de boire de l'eau
- Des outils pour appuyer la diffusion (public cible : promoteurs de la consommation d'eau)
 - Guide pour promouvoir la consommation d'eau
 - Questions et Réponses en soutien à la diffusion de messages pour promouvoir la consommation d'eau

⁶ Pour consulter la Boîte à outils élaborée, le lecteur peut visiter le site de la TQSA à la page suivante : <https://tqsa.ca/article/promotion-de-leau>. Mentionnons que les outils se sont concrétisés avec le concours d'une équipe de spécialistes de l'organisation M361, en collaboration avec l'agence québécoise de communication Cossette.

Points de vue des participants sur les facteurs favorables et défis au plein déploiement de la concertation

Les propos recueillis suggèrent qu'une forte motivation à se concerter, des relations cordiales entre les membres et une organisation bien rodée constituent les forces motrices de la concertation à la TQSA. Les participants disent se sentir mobilisés par l'objectif premier de la TQSA : agir collectivement pour remettre l'alimentation au cœur des priorités des Québécois et offrir des environnements et des milieux de vie plus favorables à la saine alimentation. Comme le rapporte un membre, « il y a des gens vraiment concernés d'un peu tous les horizons ». Un autre exprime qu'il s'agit, pour chacun, « d'apporter sa petite part à l'effort ». Sur le plan de la motivation à se concerter, un membre indique cependant que, selon la mission spécifique de leur organisation, « la thématique priorisée est un élément qui peut faciliter ou pas l'engagement des parties prenantes ».

Participer à la TQSA et contribuer à ses différents groupes de travail permet également aux membres de rester à l'affût des nouvelles connaissances, ressources et initiatives concernant leur secteur d'activité. Un participant mentionne que, pour lui, « le plus grand avantage, c'est la mise en réseau et la coordination des projets ». La possibilité de développer des collaborations avec d'autres est une source de motivation importante. Un membre transmet ainsi la volonté de son organisation de partager « une vision commune de la saine alimentation » et d'avoir « l'opportunité d'entrer en contact avec tous les joueurs-clés de l'écosystème de prévention du Québec ». Les relations entre les partenaires sont généralement qualifiées de positives. Un membre mentionne toutefois qu'à ses yeux, une importance indue donnée aux projets de chaque organisation peut diminuer l'intérêt du collectif. Il l'exprime en ces termes : « La mise en avant de sa propre organisation, à chaque fois, me dérange un petit peu. Je pensais que ce serait des projets plus globaux ». En contrepoint, un participant partage son impression que les membres « sont là pour contribuer à un projet de société ».

La structure de l'organisation et le leadership exercé par l'équipe de gouvernance présentent plusieurs atouts aux yeux des membres de la TQSA. La coordination des activités, la planification stratégique et la mobilisation des partenaires sont confiées à des responsables du ministère de la Santé et des Services sociaux, tandis que l'animation et le leadership sont confiés à la présidente de la TQSA. Les rencontres sont planifiées, bien préparées et structurées. Chacun a le sentiment d'y être vivement invité. À propos des membres de l'équipe de gouvernance, un participant s'exprime comme ceci : « Ils viennent s'abreuver à notre vision [...] on sent qu'on a de l'influence. On sent qu'on a une portée ».

Au sein des groupes de travail, il n'y a pas de lien hiérarchique. Un membre est désigné pour en assurer la coordination et l'animation, le travail s'effectuant selon les disponibilités et expertises de chacun, et la prise de décision étant concertée. De façon générale, les membres semblent aimer ce style d'organisation. Toutefois, le leadership qui s'y exerce fait l'objet d'une appréciation plus mitigée de la part de certains participants, comme en témoigne, par exemple, celui-ci : « C'est bien, car on est inclusif, on veut consulter, respecter les expertises de tout le monde [...], mais à un moment, quand on identifie nos objectifs et nos livrables, qu'on entre dans la production et qu'on essaie de faire intervenir tout le monde, peut-être qu'il y a trop d'intervenants pour chaque étape ».

D'autres défis ont été liés au manque de temps et de ressources stables. Bien qu'il puisse générer un certain dynamisme, l'important roulement de personnel dans les organisations représente un défi pour la continuité des projets et la cohésion interne des groupes de travail. Par ailleurs, pour plusieurs, la pandémie a été synonyme de transition vers le télétravail. Pour certains, elle a entraîné une réévaluation de la priorité accordée à certains projets. Cette conjoncture a probablement agi sur les relations entre les membres et avec la TQSA, mais il reste difficile de prendre la mesure de ses conséquences, tant positives que potentiellement négatives, sur la dynamique du collectif.

En plus des facteurs explorés ci-dessus, si l'on examine les facteurs ayant plus spécifiquement facilité l'engagement dans l'action concertée en faveur de la consommation d'eau, on note le caractère rassembleur de la thématique de la saine hydratation, dont la pertinence s'est révélée incontestée. L'adoption d'une démarche positive de promotion de l'eau comme choix santé, économique et écoresponsable permet de déjouer les écueils souvent reliés à la critique d'alternatives moins saines, en l'occurrence les boissons sucrées. L'esprit de collaboration et l'assiduité au travail ont également été mentionnés comme des facteurs favorables.

Propos sur l'utilisation des outils de promotion

QUELQUES CHIFFRES TIRÉS D'UN SONDAGE AUPRÈS DES MEMBRES

En date du 23 septembre 2021, un sondage express réalisé auprès de vingt membres de la TQSA révèle que :

- 75 % d'entre eux avaient consulté la boîte à outils en soutien à la promotion de l'eau sur le site de la TQSA.
- Depuis le mois de juillet 2020, 45 % avaient diffusé des messages sur la consommation d'eau à au moins une reprise au moyen des outils proposés par le groupe de travail ou d'autres outils de communication.
- Les outils de communication proposés ont été généralement qualifiés d'adéquats et simples.
- Une petite proportion de membres (15 %) pense que les outils étaient adéquats, mais qu'ils nécessiteraient une mise à niveau pour répondre davantage aux besoins de leur organisation.

En ce qui concerne en particulier les outils qui visaient à soutenir la promotion de la consommation d'eau, leur utilisation s'est révélée variable, comme en témoigne l'encadré ci-dessus. De plus, des enjeux d'accessibilité sont venus teinter l'appréciation de certains membres. Citons par exemple le choix de Workplace, une plateforme de réseautage social apparentée à Facebook, comme canal de diffusion réservé aux membres de la TQSA, dans un contexte où certaines organisations en bloquent l'accès pour des raisons de sécurité informatique.

Du point de vue des acteurs impliqués auprès des communautés autochtones, le fait que certaines communautés ne soient pas desservies en eau potable a pu freiner le sentiment d'adéquation des outils. Ce point de vue transparait dans l'extrait suivant : « il faut garder en tête qu'il y a des communautés à ce jour au Québec qui n'ont pas accès à de l'eau potable, donc ça, ça crée un enjeu quand on veut promouvoir la consommation d'eau. » De plus, le fait que les documents ne soient produits qu'en français constitue un frein supplémentaire à l'utilisation des outils, notamment dans les communautés autochtones.

Des avenues pour rehausser le potentiel de concertation

Les entrevues ont été l'occasion de recueillir le point de vue des participants concernant le fonctionnement des groupes de travail et certains aspects du processus de concertation. Concernant les modalités de collaboration dans les groupes de travail en particulier, il a été proposé d'en consolider le leadership, par exemple en établissant les rôles et les responsabilités des participants selon leur expertise, plutôt qu'en s'astreignant à faire intervenir l'ensemble des membres aux différentes étapes d'un projet. Un tel leadership offrirait un gain d'efficacité dans un contexte où l'étalement de certains projets sur plusieurs années peut s'avérer démobilisant. L'engagement d'agents de projet à temps complet dans les groupes de travail est aussi une avenue proposée pour obtenir ce gain d'efficience.

Durant les entrevues, plusieurs participants ont décrit les outils proposés pour soutenir la promotion de l'eau en termes positifs. Certains obstacles et aspects plus négatifs ont également été soulignés, appelant des suggestions de la part des participants :

- Amélioration de la communication/diffusion des outils vers les membres;
- Offre d'une version anglaise de tous les outils;
- Rayonnement élargi et meilleur positionnement de la TQSA dans l'espace public;
- Diffusion des outils vers la population;
- Adaptation préalable du contenu à divers publics cibles.

Dans l'optique d'accroître la portée de la concertation, certains participants ont suggéré d'inviter à la TQSA des acteurs représentant les communautés autochtones, ou encore, d'impliquer plus étroitement des acteurs de l'industrie alimentaire. Un participant exprime ainsi son impression que la TQSA aurait intérêt à envisager « l'ouverture à différentes parties prenantes de façon à augmenter l'impact de son action ».

Enfin, les propos recueillis suggèrent qu'une évaluation plus systématique des processus et des retombées potentielles serait utile pour soutenir, orienter et améliorer l'action concertée. Il apparaît crucial de se donner les moyens de mieux cerner les conditions d'atteinte des objectifs visés par la concertation. Pour certains membres, il faudrait songer à consolider la dimension de suivi des actions, afin d'avoir une vision plus claire de leur impact et de leur portée. Un participant considère qu'on peut difficilement développer des projets sans en évaluer les effets : « On a des valeurs fortes liées à l'utilité sociale des données scientifiques. Comment peut-on mettre ces valeurs à contribution de projets concrets qui touchent les citoyens et citoyennes de tous milieux socioéconomiques confondus? ».

L'exploration des facteurs ayant pu freiner le plein déploiement de la concertation, dans la perspective des membres de la TQSA, permet de voir se profiler le défi d'équilibrer différentes facettes de l'action qui peuvent entrer en tension. Quelques défis de cet ordre ont été formulés dans le tableau ci-dessous, qui regroupe les principaux facteurs favorables à la concertation, classés selon le cadre conceptuel proposé par Fortier (2002) :

Tableau 1 Sommaire des principaux facteurs favorables et défis à la concertation

Vision	Relations entre les partenaires
<p>Facteurs favorables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sentiment de contribuer à un projet de société. • Perception de sa propre utilité pour le groupe. <p>Défi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer un arrimage suffisant entre une thématique priorisée pour la concertation et les mandats des organisations membres. Un recoupement insuffisant pourrait créer un déséquilibre démobilisant, bien que cela n'ait pas été observé pour l'eau non embouteillée. 	<p>Facteurs favorables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relations positives, climat de partage ouvert et respectueux. • Mise en réseaux et création de collaborations entre les membres. <p>Défi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Combiner l'intérêt commun avec les intérêts particuliers des organisations membres. Le sentiment qu'une organisation membre voudrait avant tout servir ses intérêts propres risquerait de heurter la confiance de certains acteurs.
Organisation	Suivi
<p>Facteurs favorables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation bien rodée et facilitante. • Leadership structurant qui enlève de la charge aux organisations membres. <p>Défis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre le temps de construire le consensus favorable à l'adhésion, tout en préservant la mobilisation qui vient avec l'action. • Pouvoir compter sur des ressources stables tout au long du processus. 	<p>Facteurs favorables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mécanisme de rétroaction continue qui permet la transmission d'informations à l'équipe de gouvernance. • Écoute et prise en compte des apports des membres. <p>Défis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se donner les moyens de connaître l'impact de ce qui est fait.

Une évaluation encourageante pour un travail à poursuivre

Les points de vue recueillis auprès des participants confirment la qualité positive de la concertation qui est mise en œuvre à la TQSA, mais l'engagement des membres peut différer selon le degré de convergence entre les thématiques développées et les priorités et mission de leurs organisations respectives. La motivation à se concerter semble constituer un point de départ nécessaire, mais insuffisant pour garantir le succès de l'action concertée. Il faut aussi mobiliser une majorité d'acteurs et agir concrètement.

Les analyses ne permettent pas d'évaluer l'impact des actions qui ont été portées par les membres de la TQSA dans le contexte de la concertation entourant la promotion de l'eau. En revanche, elles soulignent l'importance de la façon dont la concertation se déploie et de l'engagement des acteurs impliqués dans la création d'une nouvelle norme sociale.

Bien que la réalisation d'un portrait de l'ensemble des actions portées par les membres de la TQSA ne fit pas partie des objectifs de la présente évaluation, il faut souligner que plusieurs membres sont engagés dans de multiples actions touchant divers milieux de vie, environnements, publics cibles et facettes de la saine hydratation. La complémentarité et la synergie entre ces actions paraissent être un gage d'efficacité potentielle de la concertation, dont le présent TOPO rapporte une évaluation partielle. Considérant l'impossibilité d'isoler l'impact de cette concertation parmi d'autres actions ayant eu cours durant la même période au Québec, il pourrait être utile d'envisager des mécanismes d'évaluation rétrospective de plusieurs actions combinées sur une certaine étendue de temps.

Limites

Les analyses effectuées dans le cadre de cette évaluation sont exploratoires. Il s'agissait de dresser des constats sur les facteurs qui favorisent ou peuvent faire obstacle à la concertation à la TQSA. Ces constats ont été établis par quelques acteurs impliqués dans la concertation à un moment donné. La diversité des propos et le petit nombre de participants n'ont pas permis de pondérer les points de vue ni d'établir des fréquences d'énonciation. De plus, les résultats pourraient se révéler différents à un autre moment si, par exemple, les dynamiques de collaboration et les thématiques abordées changeaient. Enfin, ce TOPO ne rapporte aucune analyse des déterminants ou conditions à la consommation de l'eau comme boisson de premier choix (p. ex. pratiques commerciales, accessibilité).

Conclusion

Ce TOPO a abordé trois thèmes imbriqués les uns dans les autres. Le premier concerne le changement de normes sociales en matière de saine hydratation. Le second concerne la concertation comme modalité d'intervention dans le but d'agir sur l'évolution d'une norme sociale. Le troisième concerne la manière dont le plein déploiement d'une action concertée peut être favorisé ou, au contraire, ralenti ou limité. Le TOPO visait plus précisément à déterminer les facteurs qui favorisent la concertation ou font obstacle à son plein déploiement à la TQSA, ceci, afin de guider la planification de futures concertations dans le domaine des saines habitudes de vie. Les facteurs répertoriés sont rappelés sous une forme pratique dans l'encadré ci-dessous.

À RETENIR

Les principaux facteurs favorables à ce type d'intervention sont :

- Sentiment de contribuer à un projet de société.
- Perception pour chaque participant de sa propre utilité pour le groupe.
- Relations positives, climat de partage ouvert et respectueux.
- Mise en réseaux et création de collaborations entre les membres.
- Organisation bien rodée et facilitante.
- Leadership structurant qui enlève de la charge aux organisations membres.
- Mécanisme de rétroaction continue qui permet la transmission d'informations à l'équipe de gouvernance.
- Écoute et prise en compte des apports des membres.

Parmi les défis associés à ce type d'intervention, on compte :

- Assurer un arrimage suffisant entre une thématique priorisée pour la concertation et les mandats des organisations membres. Un recoupement insuffisant pourrait créer un déséquilibre démobilisant, bien que cela n'ait pas été observé pour l'eau non embouteillée.
- Combiner l'intérêt commun avec les intérêts particuliers des organisations membres. Le sentiment qu'une organisation membre voudrait avant tout servir ses intérêts propres risquerait de heurter la confiance de certains acteurs.
- Prendre le temps de construire le consensus favorable à l'adhésion, tout en préservant la mobilisation qui vient avec l'action.
- Pouvoir compter sur des ressources stables tout au long du processus.
- Se donner les moyens de connaître l'impact de ce qui est fait.

RÉFÉRENCES

- (1) PLAMONDON L, PAQUETTE MC. Boissons sucrées : tendances des achats au Québec, impacts sur la santé et pistes d'action [Internet]. Institut national de santé publique du Québec; 2017 [cité 3 juin 2022]. Disponible sur : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2246>
- (2) MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. Plan d'action pour réduire la consommation de boissons sucrées et promouvoir l'eau [Internet]. Gouvernement du Québec; 2019 [cité 18 déc 2019]. Disponible sur : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002270/>
- (3) MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. Politique gouvernementale de prévention en santé [Internet]. Gouvernement du Québec; 2016 [cité 3 juin 2022]. Disponible sur : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001753/>
- (4) GROUPE DE TRAVAIL SUR LA TRANSFORMATION DES NORMES SOCIALES. Les saines habitudes de vie, c'est bien normal! Québec: Québec en forme; 2014.
- (5) BRENNAN G, ERIKSSON L, GOODIN RE, SOUTHWOOD N. Explaining Norms [Internet]. Oxford: Oxford University Press; 2013 [cité 26 mai 2022]. 304 p. Disponible sur : <https://oxford.universitypressscholarship.com/10.1093/acprof:oso/9780199654680.001.0001/acprof-9780199654680>
- (6) RENAUD L, DESROCHERS SL, CARON-BOUCHARD M, VANDESRASIER A. Modèle logique et études de cas sur la transformation des normes sociales à l'égard des saines habitudes de vie. Québec en forme et ComSanté; 2016.
- (7) ELLICKSON RC. The Evolution of Social Norms: A Perspective from the Legal Academy [Internet]. Rochester, NY: Social Science Research Network; 1999 juill [cité 6 juin 2022]. Report No.: 191392. Disponible sur : <https://papers.ssrn.com/abstract=191392>
- (8) GAUTHIER A, HOULE V, ROY M, ST-PIERRE J. Repenser l'action sur les normes sociales pour favoriser la santé et le bien-être [Internet]. Institut national de santé publique du Québec; 2020 [cité 6 juin 2022]. Disponible sur : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2630>
- (9) BEURET JE, CADORET A. Retour d'expériences sur la concertation vue par les acteurs environnementaux et les élus locaux [Internet]. ADEME; 2011 [cité 3 juin 2022]. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00907276>
- (10) FAFARD P, CASSOLA A. Public health and political science: challenges and opportunities for a productive partnership. Public Health [Internet]. 1 sept 2020 [cité 3 juin 2022];186:107-9. Disponible sur : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0033350620302997>
- (11) SCHNEIDER R. Gestion par concertation. Agence d'ARC; 1987. 129 p.
- (12) GOUDREAU N, GARON S, VEIL A, LÉVESQUE N. Arrimage entre le RSSS et les municipalités dans le programme MADA: une analyse selon un modèle de la gouvernance collaborative. Enfances Fam Génér Rev Interdiscip Sur Fam Contemp [Internet]. 18 déc 2020 [cité 3 juin 2022];(36). Disponible sur : <https://journals.openedition.org/efg/10841>
- (13) SERVICES PUBLICS ET APPROVISIONNEMENT CANADA D GÉNÉRALE DES SERVICES INTÉGRÉS. Au croisement des secteurs - expériences en action intersectorielle, en politique publique et en santé / Préparé par l'Agence de santé publique du Canada en collaboration avec le Réseau de connaissances sur les systèmes de santé de la Commission de l'OMS sur les déterminants sociaux de la santé et le Réseau régional de l'est et du sud de l'Afrique (EQUINET).: HP5-45/2007F-PDF - Publications du gouvernement du Canada - Canada.ca [Internet]. 2002 [cité 3 juin 2022]. Disponible sur : <https://publications.gc.ca/site/fra/9.634260/publication.html>

- (14) SUPER S, KLERKX LWA, HERMENS N, KOELEN MA. A multilevel transition perspective on embedding intersectoral action in local health policies. *Health Promot Int* [Internet]. 1 août 2021 [cité 3 juin 2022];36(4):1050-61. Disponible sur : <https://doi.org/10.1093/heapro/daaa131>
- (15) BILODEAU A, PARENT AA, POTVIN L. Les collaborations intersectorielles et l'action en partenariat, comment ça marche ? [Internet]. Chaire de recherche du Canada Approches communautaires et inégalités de santé; 2019 [cité 3 juin 2022]. Disponible sur : <https://centreinteractions.ca/activite/webinaire-les-collaborations-intersectorielles-et-laction-en-partenariat-comment-ca-marche/>
- (16) MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. Programme national de santé publique 2015-2025 [Internet]. Gouvernement du Québec; 2015 [cité 3 juin 2022]. Disponible sur : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001565/>
- (17) BARIL G, PAQUETTE MC, LAGUÉ J. Institut national de santé publique du Québec, Direction du développement des individus et des communautés. Les normes sociales et l'alimentation: analyse des écrits scientifiques. Montréal: Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique Québec; 2012.
- (18) CONSEIL DU TRÉSOR. Approches d'évaluation axées sur la théorie: Concepts et pratiques [Internet]. Gouvernement du Canada. 2012 [cité 18 déc 2019]. Disponible sur : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/verifications-evaluations/centre-excellence-en-evaluation/approches-evaluation-axees-theorie-concepts-pratiques.html>
- (19) WILHITE H. Insights from social practice and social learning theory for sustainable energy consumption. *Flux* [Internet]. 12 sept 2014 [cité 18 déc 2019];N° 96(2):24-30. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-flux1-2014-2-page-24.htm>
- (20) FORTIER J. Proposition d'un cadre de référence en concertation. Université du Québec à Trois-Rivières; 2002.

Se concerter pour promouvoir l'eau comme boisson de choix : évaluation d'une initiative de la table québécoise sur la saine alimentation

AUTEURS

Simon Fonteneau, stagiaire en santé publique
Annie Gauthier, conseillère scientifique spécialisée
Mahado Moussa Ragueh, stagiaire en santé publique
Marie-Claude Paquette, conseillère scientifique
spécialisée
Développement des individus et des communautés

RELECTEURS

Sarah Chaput, directrice
Réseau francophone international de la promotion
de la santé
Marc Lemire, conseiller scientifique spécialisé
Maryline Vivion, conseillère scientifique spécialisée
Unité Partenariats et expertises transversales : évaluation,
recherche et équité

Patrick Morency, médecin d'expertise transversal
Développement des individus et des communautés

SOUS LA COORDINATION DE

Caroline Delisle, cheffe d'unité scientifique
Développement des individus et des communautés

MISE EN PAGE

Sarah Mei Lapierre, agente administrative
Développement des individus et des communautés

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier l'ensemble des participants à la présente étude. Nous tenons également à remercier les membres de la TQSA pour leur collaboration tout au long du projet.

La réalisation de la collection TOPO est rendue possible grâce à la participation financière du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2023
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN : 1925-5748 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2023)

N° de publication : 3305